conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Code du produit: 299 34 xxxx Page 1 de 13

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

beko Neutralreiniger

# 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisation de la substance/du mélange

Nettoyants non abrasifs tout usage (ou polyvalents),

### Utilisations déconseillées

Détergents pour vaisselle

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: beko Group AG
Rue: Agathafeld 22
Lieu: CH-9512 Rossrüti
Téléphone: +49 (0) 9091 90898-0

e-mail (Interlocuteur): swiss@beko-group.com Internet: www.beko-group.com

Service responsable: Abteilung Produktentwicklung **1.4. Numéro d'appel d'urgence:** Tox Info Suisse, Kurzwahl: 145

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

### Règlement (CE) nº 1272/2008

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) nº 1272/2008.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Règlement (CE) nº 1272/2008

### Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH208 Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2

-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-3-one [No. CE 247-500-7] et 3-methyl-3-one [No. CE 247-500-7] e

Téléfax: +49 (0) 9091 90898-29

239-61 (3:1). Peut produire une réaction allergique.

### 2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

### 3.2. Mélanges

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 2 de 13

### Composants dangereux

N° CAS	Substance				
	Nº CE	Nº Index	Nº REACH		
	Classification (Règlement (CE) nº 2	1272/2008)	•		
97489-15-1	Sulfonsäure, C14-17-sek. Alkan, N	atriumsalz		5 - < 10 %	
	307-055-2		01-2119489924-20		
	Acute Tox. 4, Skin Irrit. 2, Eye Dam	n. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H315 H	1318 H412		
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz			1 - < 3 %	
	500-234-8		01-2119488639-16		
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Aquatic C				
55965-84-9	2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No.	othiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: -one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-		< 0,0015 %	
	-	613-167-00-5	01-2120764691-48		
	•	Tox. 3, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, S H310 H301 H314 H318 H317 H400 H	·		

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

# Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

Nº CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de conc	entrations spécifiques, facteurs M et ETA	
97489-15-1	307-055-2	Sulfonsäure, C14-17-sek. Alkan, Natriumsalz	5 - < 10 %
		0 = 2001 mg/kg; par voie orale: DL50 = 501 mg/kg	
68891-38-3	500-234-8	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz	1 - < 3 %
		0 = 2001 mg/kg; par voie orale: DL50 = 4100 mg/kg	
55965-84-9	-	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	< 0,0015 %
	brouillards); der >= 0,6 - 100 S		

### Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) nº 648/2004

5% - < 15% agents de surface anioniques, parfums, agents conservateurs (Methylchloroisothiazolinone/methylisothiazolinone).

# **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

#### Indications générales

En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical.

# Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle. Traitement médical nécessaire.

### Après contact avec la peau

Rincer les parties affectées à l'eau. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 3 de 13

réutilisation. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.

#### Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

# Après ingestion

Rincer la bouche abondamment à l'eau. NE PAS faire vomir. Demander immédiatement un avis médical.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Movens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant Jet d'eau pulvérisée, Mousse., Dioxyde de carbone (CO2). Poudre d'extinction.

### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2)., Oxydes de soufre

# 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

### Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

# Remarques générales

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

# Pour les non-secouristes

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### Pour les secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

# 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

# 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### Pour le nettoyage

: Rincer abondamment avec de l'eau.

#### **Autres informations**

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

# 6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7 Protection individuelle: voir rubrique 8 Evacuation: voir rubrique 13

# **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 4 de 13

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

#### Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une aération suffisante.

### Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

# Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

### Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

## Conseils pour le stockage en commun

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Agent de nettoyage (pH- neutre)

# RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# 8.1. Paramètres de contrôle

# Valeurs limites d'exposition (VME/VLE; Suva, 1903.f)

Nº CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Origine
55965-84-9	2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 5-chloro-2-méthyle [26172-55-4] et 2,3-Dihydro-isothiazol-3-one de 2-méthyle [2682-20-4] mélange 3:1 (inhalable)	-	0,2		VME 8 h	
		-	0,4		VLE courte durée	
100-51-6	Alcool benzylique	5	22		VME 8 h	
80-56-8	alpha-pinène	20	112		VME 8 h	
		40	224		VLE courte durée	
127-91-3	bêta-pinène	20	112		VME 8 h	
		40	224		VLE courte durée	
76-22-2	Camphre	2	13		VME 8 h	
5989-27-5	D-Limonène	7	40		VME 8 h	
		14	80		VLE courte durée	
84-66-2	Phtalate de diéthyle (inhalable)	-	5		VME 8 h	

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 5 de 13

# Valeurs de référence DNEL/DMEL

Nº CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
97489-15-1	Sulfonsäure, C14-17-sek. Alkan, Natriumsalz			
Salarié DNEL, a	aigu	dermique	local	2,8 mg/cm <sup>2</sup>
Salarié DNEL, a	à long terme	dermique	systémique	5 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, a	à long terme	par inhalation	systémique	35 mg/m³
Salarié DNEL, a	à long terme	dermique	local	2,8 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur	DNEL, aigu	dermique	local	2,8 mg/cm <sup>2</sup>
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	systémique	3,57 mg/kg p.c. /jour
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	12,4 mg/m³
Consommateur	DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	7,1 mg/kg p.c. /jour
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	local	2,8 mg/cm <sup>2</sup>
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsal	z		
Salarié DNEL, a	à long terme	dermique	systémique	2750 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, a	à long terme	par inhalation	systémique	175 mg/m³
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	systémique	1650 mg/kg p.c. /jour
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	52 mg/m³
Consommateur	DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	15 mg/kg p.c. /jour
100-51-6	alcool benzylique			
Salarié DNEL, a	aigu	dermique	systémique	47 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, a	aigu	par inhalation	systémique	450 mg/m³
Salarié DNEL, a	à long terme	dermique	systémique	9,5 mg/kg p.c. /jour
Salarié DNEL, a	à long terme	par inhalation	systémique	90 mg/m³
Consommateur	DNEL, aigu	dermique	systémique	28,5 mg/kg p.c. /jour
Consommateur	DNEL, aigu	par inhalation	systémique	40,55 mg/m³
Consommateur	DNEL, aigu	par voie orale	systémique	25 mg/kg p.c. /jour
Consommateur	DNEL, à long terme	dermique	systémique	5,7 mg/kg p.c. /jour
Consommateur	DNEL, à long terme	par inhalation	systémique	8,11 mg/m³
Consommateur	DNEL, à long terme	par voie orale	systémique	5 mg/kg p.c. /jour

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 6 de 13

#### Valeurs de référence PNEC

Nº CAS	Substance	
Milieu environ	nemental	Valeur
97489-15-1	Sulfonsäure, C14-17-sek. Alkan, Natriumsalz	
Eau douce		0,04 mg/l
Eau douce (re	ejets discontinus)	0,06 mg/l
Eau de mer		0,004 mg/l
Sédiment d'ea	au douce	9,4 mg/kg
Sédiment ma	rin	0,94 mg/kg
Micro-organis	mes utilisés pour le traitement des eaux usées	600 mg/l
Sol		9,4 mg/kg
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz	
Eau de mer		0,024 mg/l
Sédiment d'ea	au douce	5,45 mg/kg
Sédiment marin		0,545 mg/kg
Micro-organis	mes utilisés pour le traitement des eaux usées	10000 mg/l
Sol		0,946
100-51-6	alcool benzylique	
Eau douce		1 mg/l
Eau de mer		0,1 mg/kg
Sédiment d'ea	au douce	5,27 mg/kg
Sédiment ma	rin	0,527 mg/kg
Micro-organis	mes utilisés pour le traitement des eaux usées	39 mg/l
Sol		0,456 mg/kg

# 8.2. Contrôles de l'exposition



# Contrôles techniques appropriés

Dispositifs avec aspiration locale

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

# Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) (0,7 mm), Temps de pénétration >240 min

### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 7 de 13

#### **Protection respiratoire**

Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

# 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: Liquide Couleur: vert

Odeur: caractéristique Seuil olfactif: non déterminé

Modification d'état

Point de fusion/point de congélation: ca. -6 °C Point d'ébullition ou point initial d'ébullition 96 °C

et intervalle d'ébullition:

Point d'éclair: non applicable

Inflammabilité

non applicable solide/liquide: non applicable gaz:

**Dangers d'explosion** 

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité: non applicable Limite supérieure d'explosivité: non applicable non déterminé Température d'auto-inflammation: non déterminé Température de décomposition: pH-Valeur (à 20 °C): 7

Viscosité dynamique: 41 mPa·s

(à 20 °C)

Viscosité cinématique: 40 mm<sup>2</sup>/s

(à 20 °C)

Hydrosolubilité: facilement soluble

Solubilité dans d'autres solvants

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau: non déterminé Pression de vapeur: ca. 20 hPa

(à 20 °C)

Densité (à 20 °C): 1,03 g/cm<sup>3</sup> Densité de vapeur relative: non déterminé

### 9.2. Autres informations

#### Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés comburantes

Le produit n'est pas: comburant.

# **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

Information supplémentaire

# 10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 8 de 13

# 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

#### 10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de la chaleur.

# 10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux: Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone (CO2); Oxydes de soufre,

# **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) nº 1272/2008

#### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nº CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose		Espèce	Source	Méthode
97489-15-1	Sulfonsäure, C14-17-sek.	Alkan, Natri	umsalz			
	orale	DL50 mg/kg	501	Ratte		
	cutanée	DL50 mg/kg	2001	Maus		
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz					
	orale	DL50 mg/kg	4100	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg	2001	Rat		
55965-84-9	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)					e [No. CE
	orale	DL50	53 mg/kg	Rat	Gestis	
	cutanée	ATE	50 mg/kg			
	inhalation (4 h) vapeur	CL50	1,23 mg/l			
	inhalation poussières/brouillard	ATE	0,05 mg/l			

# Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Effets sensibilisants

Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

#### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 9 de 13

### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

# 11.2. Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

# Information supplémentaire

Le mélange est classé non dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

# 12.1. Toxicité

Le produit n'est pas: Écotoxique.

N° CAS	Substance						
	Toxicité aquatique	Dose		[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
97489-15-1	Sulfonsäure, C14-17-sek.	Alkan, Nat	riumsalz				
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	1,01	96 h	Danio rerio (Zebrabärbling)		
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>61 mg/l	72 h	Desmoesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	9,81	48 h	Daphnia magna		
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,85	28 d	Oncorhyncus mykiss		
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,36	22 d	Daphnia magna		
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1 mg/l	96 h	Danio rerio	OCDE 203	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r mg/l	27,7	72 h	Desmodesmus subspicatus		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	7,4 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)		
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,95	3 d	Algen		
55965-84-9	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)						
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	0,22	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OECD203
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	0,0052	48 h	Skeletonema costatum		DIN EN ISO 10253
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	0,098	28 d	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)		OECD210
	Toxicité pour les algues	NOEC mg/l	0,0012	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata		OECD201
	Toxicité pour les crustacés	NOEC mg/l	0,004	21 d	Daphnie		OECD211

# 12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 10 de 13

Nº CAS	Substance						
	Méthode	Valeur	d	Source			
	Évaluation	•	•				
97489-15-1	Sulfonsäure, C14-17-sek. Alkan, Natriumsalz						
	OECD 301 B	78%	28				
	biologisch leicht abbaubar						
	OECD 301 E	89%	28				
	biologisch leicht abbaubar						
	OECD 301 E	96,2	34				
	biologisch leicht abbaubar						
68891-38-3	Alkohole, C12-14, ethoxyliert, sulfatiert, Natriumsalz						
	OECD 302 B	>80%					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
	OECD 301 E	95%					
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).						
55965-84-9	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)						
	OECD 301D	>60%	28	Boue activée			
	leicht biologisch abbaubar						
	OECD 302B	100%	28	Boue activée			
	completely eliminated						
	OECD 303A	>80%		Boue activée			
	Wirkstoffabbau- schnell abbaubar						

# 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Le produit n'a pas été testé.

#### **FBC**

Nº CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
55965-84-9	Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1)	3,16		berechnet

# 12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

# 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Le produit n'a pas été testé.

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

# 12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

### Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 11 de 13

sous-sol/au sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### Recommandations d'élimination

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

### Code d'élimination des déchets - Produit (RS 814.610.1, OMoD)

200129

Déchets urbains et déchets assimilés provenant des industries et des commerces (déchets ménagers et déchets assimilés provenant des commerces, des industries et des administrations), y compris les fractions collectées séparément; Fractions collectées séparément (autres que celles visées à la rubrique 15 01); Détergents contenant des substances dangereuses; déchet spécial

# Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150110

Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages contenant des résidus de substances ou de déchets spéciaux possédant des propriétés particulièrement dangereuses ou qui sont contaminés par de telles substances ou déchets spéciaux; déchet spécial

### L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

### Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

d'identification: transpor

14.2. Désignation officielle de Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport de l'ONU: transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport: transport.

14.4. Groupe d'emballage: Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

transport.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR Non

L'ENVIRONNEMENT:

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

# 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

# Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 75

Indications relatives à la directive

2012/18/UE (SEVESO III):

N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 12 de 13

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents.

# Législation nationale

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

Teneur en COV (OCOV): < 0.1%

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

DNEL: Derived No Effect Level DMEL: Derived Minimal Effect Level PNEC: Predicted No Effect Concentration

ATE: Acute toxicity estimate LL50: Lethal loading, 50% EL50: Effect loading, 50%

EC50: Effective Concentration 50%

ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate NOEC: No Observed Effect Concentration

BCF: Bio-concentration factor

PBT: persistent, bioaccumulative, toxic vPvB: very persistent, very bioaccumulative

RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships

IBC: Intermediate Bulk Container VOC: Volatile Organic Compounds SVHC: Substance of Very High Concern

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et

évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

#### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301	l'oxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures d
11045	

de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

conforme au règlement (CE) nº 1907/2006

# beko Neutralreiniger

Date de révision: 15.11.2022 Page 13 de 13

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

EUH208 Contient Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 247-500-7] et 2

-méthyl-4-isothiazolin-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 220-239-6] (3:1); Mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-2H-isothiazole-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-3-one [No. CE 247-500-7] et 2-methyl-3-one

239-6] (3:1). Peut produire une réaction allergique.

#### Information supplémentaire

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)